

**DEMANDE D'INSCRIPTION AUX
TRANSPORTS SCOLAIRES
2018 - 2019**

Conditions d'inscription :

- **Compléter et signer ce dossier** – Cette inscription vaut acceptation du règlement intérieur des transports scolaires (disponible sur le site internet www.agglodieppe-maritime.com, au sein de nos locaux et transmis aux familles lors des envois des titres de transports),
- **Etablir un dossier par élève,**
- **Joindre une photo d'identité récente** (4.5 cm X 3.5 cm),
- **Retourner ce dossier, avant le 22 juin 2018**, à l'adresse suivante :

**Dieppe-Maritime
Service Transports et Mobilités
4 Boulevard du Général de Gaulle
BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX**

- **Prendre connaissance de la tarification suivante :**

CATEGORIES		TARIFS
Elèves 1er degré (Ecoles maternelles et élémentaires)	Abonnement annuel	Gratuit
Elèves 2nd degré (Collégiens, lycéens, cycles équivalents)	Abonnement annuel (payable à l'inscription)	130 €
	Abonnement trimestriel: 52 € payable à l'inscription, 39 € à régler avant le 31/12/2018 39 € à régler avant le 31/03/2019	130 €
	Interne (fournir un justificatif lors de l'inscription)	60 €
	3ème enfant transporté à titre payant (sur les services de Dieppe-Maritime et mutualisés avec la Région)	30 €
	Elèves dans l'obligation d'emprunter nos services et ceux de Stradibus	Gratuit

Paiement en espèces :

- ✓ **Uniquement** dans nos locaux aux jours et horaires suivants :

**DIEPPE-MARITIME
Service Transports et Mobilités
3^{ème} étage
5 Quai du Tonkin
76200 DIEPPE**

Horaires d'ouverture de la régie de recettes:
Lundi - mardi - jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Paiement par chèque (A l'ordre de la **Régie de recettes transports Dieppe-Maritime**) :

- ✓ soit au sein de nos locaux situé Quai du Tonkin,
- ✓ soit par correspondance à l'adresse indiquée en haut de cette page (joindre le coupon de règlement correspondant).

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE DIEPPE-MARITIME

**Photo
d'identité
obligatoire**

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

DATE :

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

• IDENTIFICATION DE L'ELEVE :

NOM : _____ SEXE : M F

PRENOM : _____

NE(E) LE : _____

• REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE : Père Mère Tuteur Famille d'accueil

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

TEL. FIXE : _____ TEL. MOBILE : _____

J'accepte de recevoir des SMS en cas de perturbation des transports : OUI NON

EMAIL : _____ @ _____

• SCOLARITE (ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019) :

QUALITE : demi-pensionnaire externe interne (logé)

ETABLISSEMENT : _____ CLASSE : _____

COMMUNE ETABLISSEMENT : _____

ARRET DOMICILE : _____ ARRET LIEU D'ETUDES : _____

FREQUENTATION : aller retour cantine (élèves écoles maternelles et élémentaires)

• FRERES ET SŒURS INSCRITS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification sur simple demande écrite. Vos données ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales.

Date et signature :

CADRE RESERVE A DIEPPE-MARITIME

DATE DE RECEPTION :

N° DOSSIER :

DATE ENVOI TITRE DE TRANSPORT :

FORMULAIRE RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX ELEVES DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Ce formulaire est uniquement destiné aux services de transports scolaires de Dieppe-Maritime.

Sur demande et pour faciliter l'organisation de la mission d'accompagnement des élèves dans les transports scolaires, une copie de ce formulaire est susceptible d'être adressée à l'autorité organisatrice secondaire dont dépend l'école fréquentée.

• AUTORISATION PARENTALE TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019

Je soussigné(e) : _____

Père Mère Tuteur Famille d'accueil

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Autorise mon enfant _____ à rentrer seul à son domicile après la descente du car (uniquement pour les élèves des écoles élémentaires).

N'autorise pas mon enfant _____ à rentrer seul et indique ci-dessous les trois personnes habilitées à venir le récupérer à la descente du car :

NOM	PRENOM	TELEPHONE

En aucun cas, le personnel accompagnant ne confiera votre enfant à une personne non inscrite dans la liste ci-dessus. En cas d'absence des personnes désignées, l'enfant placé sous votre responsabilité sera accompagné à la garderie périscolaire.

• UTILISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019

ARRET DOMICILE : _____ ARRET LIEU D'ETUDES : _____

FREQUENTATION : aller retour pause méridienne garderie

Veillez cocher les cases de votre choix :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Midi*					
Soir					

* Valable uniquement pour les communes et SIVOS disposant d'un service de transports le midi.

Date :

Signature :